



ASSAFE

ASSOCIATION DU SAHEL D'AIDE A LA FEMME ET A
L'ENFANCE

Hamdallaye ACI 2000, Rue 359, Porte 347

BP: 6049 Tel : 00(223) 229.40.84

Fax : 229.16.53E-mail : assafe-mali@sotelma.net.ml

BAMAKO (MALI).

RAPPORT FINAL

ATELIER DE FORMATION SUR

« Les Leçons apprises de la participation des Organisations de la
Société Civile ouest africaine dans le Mécanisme Africain
d'Evaluation par les Pairs »



Photo de famille des participants

Centre International de Conférence de Bamako
Mali, les 28, 29 et 30 Juillet 2008

Sommaire

Introduction	03
---------------------------	----

Déroulement des Travaux

Jour 1 :

- a. Cérémonie d'ouverture.....04
- b. Session N°1 : Contexte, Objectifs et Programme de l'Atelier.....05
 - Echanges et discussions
- c. Session N°2 : Le MAEP et les Défis de la bonne gouvernance en Afrique.....06
 - Echanges et discussions
- d. Session N°3 : Présentation des Expériences nationales : Bénin, Burkina Faso
Etudes de cas de AFRIMAP.....06
 - Echanges et discussions
- e. Session N°4 : Recherche de PAC et de AFRIMAP sur le Mali07
 - Discussions et Validation de la première ébauche

Jour 2 :

- f. Session N°5 : Présentation des expériences nationales, le cas du Mali :
La Commission Nationale de Gouvernance du MAEP, et
Le rôle de la société civile dans le MAEP.....07
 - Echanges et discussions
- g. Session N°6 : La Commission Régionale de Gouvernance du MAEP :
Exemple de participation et d'appropriation du Processus.....07
 - Echanges et discussions
- h. Session N°7 : Expériences nationales : Sénégal, Guinée, Guinée Bissau,
Cap Vert, Niger, Mauritanie, Gambie, Liberia, Togo,
Sierra Leone, Côte d'Ivoire.....09
 - Echanges et discussions
- i. Session N°8 : Présentation des expériences nationales : Ghana et Nigeria
Etudes de cas de AFRIMAP.....10
 - Echanges et Discussions ...
- j. Session N°9 : Le Rôle des Institutions régionales dans le processus du MAEP :
Opportunités pour l'intégration régionale : CEA, BAD, UEMOA..... 10
 - Echanges et Discussions

Jour 3 :

- k. Session N°10 : Implication et Rôle de la Société civile dans le processus du MAEP/ Définition
des Stratégies d'action. Présentation du Manuel de la CEA.....11
- l. Session N°11 : La mise en œuvre des Programmes d'action nationaux :12
 - Echanges et discussions
- m. Session N°12 : Travaux de Groupes et Restitution13
- n. Cérémonie de clôture.....13

Annexes :

1. Déclaration de Bamako
2. Motion de remerciements des participants
3. Note conceptuelle de l'atelier
4. Programme de l'atelier
5. Discours et allocutions
6. Liste des participants

Introduction

Le MAEP est un instrument purement africain auquel les pays adhèrent volontairement. Etant un processus inclusif et participatif, le MAEP offre à la population des pays participants l'opportunité de s'exprimer sur l'état de la bonne gouvernance dans leurs pays respectifs. C'est pourquoi la Société Civile (SC) constitue un maillon essentiel des composantes des Commissions Nationales de Gouvernance du MAEP.

L'atelier de Bamako (Mali) des 28, 29 et 30 Juillet 2008, tenu au Centre International de Conférence, sur *«Les leçons apprises de la participation des Organisations de la Société Civile Ouest Africaine dans le processus du Mécanisme d'évaluation par les pairs - MAEP»* découle de la volonté de la société de l'espace CEDEAO de parvenir à une synergie d'action mutuellement enrichissante sur le processus du MAEP.

Organisé par l'Association du Sahel d'Aide à la Femme et à l'enfance (ASSAFE), l'atelier a enregistré la participation d'éminentes personnalités, universitaires et chercheurs d'horizons divers, à savoir:

- leaders d'organisations de la Société Civile provenant des seize (16) pays de l'Afrique de l'Ouest
- représentants d'OSC des 08 régions du Mali et du District de Bamako
- membres de la Commission Nationale de Gouvernance du Mali
- représentants d'Institutions et Organisations Internationales (PAC, CEA, AFRIMAP, PNUD, OSISA, UEMOA)
- représentants du Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration africaine, point focal du MAEP au Mali.

Des communications thématiques, des études de cas et des expériences vécues sur le MAEP ont été faites par des compétences avérées

En plus des organisations des pays ayant adhéré au MAEP, l'atelier a également réuni les OSC de pays non encore signataires pour les exhorter à engager leurs gouvernements dans la voie du MAEP.

Ce cadre de concertation et de partage de leçons apprises a permis d'exprimer les préoccupations de la société civile, de confronter les expériences et d'échanger sur les stratégies à mettre en œuvre pour assurer son implication dans la mise en œuvre du MAEP.

Pour atteindre un tel objectif, les OSC ont exprimé divers points de vue qui ont permis l'émergence d'une synergie d'action entre les acteurs engagés dans le processus du MAEP en Afrique de l'ouest autour d'un réseau pour mieux engager les décideurs.

L'atelier a permis aux participants d'approfondir leur connaissance dans toutes les phases du MAEP et d'accroître leur capacité en la matière à travers :

- des échanges d'expériences et des études de cas de réussite de la société civile dans les pays pionniers, tels que le Ghana, le Nigeria, le Bénin, le Mali et le Burkina Faso.
- des outils appropriés afin de faciliter le plaidoyer de la SC auprès de leurs gouvernements respectifs pour y entamer le processus d'évaluation et de consultations nationales.

- L'instauration d'un dialogue enrichissant et des échanges continus entre organisations de l'espace ouest africain.

Nous restons convaincus, au regard des résultats probants enregistrés, que les représentants de la SC des pays de la CEDEAO sont mieux outillés et s'engagent à participer activement dans le processus du MAEP aux côtés des Gouvernements au sein des Commissions Nationales de Gouvernance.



Une vue de la plénière

Déroulement des Travaux

L'atelier de formation sur « les leçons apprises de la participation des organisations de la société civile dans le Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs –MAEP » s'est ouvert le lundi 28 juillet 2008 au Centre International des Conférences de Bamako.

Les travaux de la première journée ont démarré par la cérémonie d'ouverture qui a été présidée par son Excellence Monsieur le Ministre des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine. Quatre interventions ont marqué cette cérémonie, notamment celle du Président de ASSAFE, du Représentant de la CEA, de la Coordinatrice du Bureau Afrique de PAC et du Ministre des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, Point focal du MAEP au Mali.

Prenant la parole le premier, le Président de ASSAFE, Monsieur Sékou TRAORE, a remercié l'assistance de sa présence effective ainsi que les partenaires qui ont contribué à la réalisation de cette formation à savoir : la Commission nationale de la gouvernance du MAEP Mali, la CEA, Partenariat Afrique Canada, AfriMAP et le PNUD. Il a rappelé le contexte dans lequel se tient cet atelier et les préoccupations de la société civile.

A la suite de M. Traoré, M. Kojo Busia, représentant de la Commission Economique pour l'Afrique, a remercié les organisateurs de cet événement et a souligné l'importance du thème de l'atelier.

Il a souligné les actions importantes qui sont menées par la CEA pour appuyer techniquement les gouvernements et la société civile. Selon lui, malgré sa lenteur, le MAEP est en train de cultiver et de promouvoir une culture du dialogue politique en Afrique.

Madame La Coordinatrice du Bureau Afrique de PAC, Mme Engudai BEKELE a félicité l'organisation de cette rencontre et a exhorté les participants à un partage d'informations pour un meilleur renforcement des capacités des acteurs. Elle a rappelé les actions menées par PAC dans le cadre du MAEP et a salué le CRDI et l'ACDI pour leur appui financier.



De gauche à droite : MM El Hadji Boua SISSOKO (MMEIA), Sékou TRAORE (Président de l'ONG ASSAFE), Badra Alou MACALOU (Ministre MEIA), Bill CATTARIA (Représentant Résident PNUD - Mali) et Ousmane DIALLO (Président de la CNG / MAEP du Mali).

Quant au Ministre des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, Point focal du MAEP au Mali, il a félicité les organisateurs de la rencontre et salué l'opportunité de rassembler les organisations de la société civile de la sous région à Bamako. Il a exposé les efforts faits par le Mali pour la mise en œuvre du MAEP et a exprimé la volonté forte des autorités du pays pour la bonne gouvernance. Il a exprimé l'engagement de l'Etat à poursuivre les actions en direction du mécanisme et de l'implication de la société dans le processus. Après la déclaration solennelle d'ouverture de l'atelier, Monsieur le Ministre a invité les participants à une suspension de séance.

Session 1 « Contexte, Objectifs et Programme de l'Atelier »

Modérée par Mr Ousmane DEME, la session a démarré après la pause – café et consistait à la présentation du contexte, des objectifs et du programme de l'atelier par la voix de Mr Sékou TRAORE, Président de ASSAFE. Il s'agissait de faire l'historique des différentes rencontres du genre depuis 2006 et de décrire le contexte dans lequel se déroule l'atelier du jour.

Il a énuméré les objectifs de l'atelier qui se résument à : échanger des expériences ; bénéficier d'outils adéquats de plaidoyer et instaurer un dialogue et des échanges continus entre OSC de l'Afrique de l'Ouest. Il a enfin informé l'assistance que des modifications mineures ont été apportées au programme de travail des trois jours. La nouvelle version soumise a ensuite été validée par les participants.

Session 2 « Le MAEP et les défis de la bonne gouvernance en Afrique »

Modérée par M. Amoudu du CDD-Nigeria, le présentateur M. Kojo Busia de la CEA a exposé les défis du MAEP et le rôle de la CEA. Il s'agissait de comprendre le MAEP et les opportunités qu'il offre pour la pratique de la bonne gouvernance en Afrique. Les débats qui ont suivi l'exposé ont tourné autour des défis posés par le mécanisme ; les progrès atteints à cet effet et l'importance de mener des recherches précises pour évaluer les impacts du MAEP dans les pays adhérents. M. Busia a fortement insisté sur l'importance des programmes d'action nationaux (PAN). Il a invité les OSC à s'y intéresser davantage par le suivi et l'évaluation des PAN.

Session 3 « Présentation des expériences nationales : Bénin et Burkina Faso : Etudes de cas de AfriMAP ».

La session est modérée par M. Ozias Tungwarara de AfriMAP. Les présentations ont porté sur l'architecture du cadre institutionnel des CNG, leur fonctionnement, les contraintes et mesures préconisées pour un meilleur déroulement des activités d'auto évaluation et d'évaluation.

Les consultants Gilles Badet (Bénin) et Julien Natielsé (Burkina Faso) ont respectivement présenté les processus du MAEP dans ces pays.

La présentation de l'expérience béninoise a mis en évidence : la volonté politique du Chef de l'État de mener l'exercice avec rigueur, la qualité des ressources humaines conduisant la commission nationale de gouvernance et la forte implication de la société civile. Le consultant Gilles Badet a par ailleurs déploré la difficulté de collecter certaines informations sur le MAEP. Selon lui, l'esprit du MAEP devrait favoriser une plus grande transparence dans l'accès à la documentation.



A droite : M. Gilles BADET, présentant l'expérience du Bénin. . Au centre : Mme Bronwen MANBY, AfriMAP, Modératrice.

Quant à l'expérience du Burkina Faso, l'accent a été mis sur la forte emprise du gouvernement dans le déroulement du MAEP. Certes, le processus a connu une bonne implication de la société civile. Cependant, les participants ont dénoncé le fait que la CNG soit dirigée par le Directeur de Cabinet du Président de la République. Comparant les deux expériences, plusieurs participants ont estimé que l'exercice du Bénin est plus transparent et se rapproche davantage des principes du MAEP. Entre autres points, les débats ont porté sur les modalités d'exécution de l'auto évaluation.

Session 4 « Recherche de PAC et AFRIMAP sur le Mali »

Il s'agissait selon le Modérateur, M. Ousmane DEME, de présenter la première ébauche du rapport sur le MAEP au Mali suivi des réactions des membres du comité de lecture. La présentation a été faite par le Professeur Bani TOURE et Mme Aissé DIARRA. Il s'agissait de partager avec les participants les objectifs de la recherche, la méthodologie utilisée et d'exposer le déroulement du MAEP au Mali afin d'en tirer les premières analyses. Les consultants ont notamment insisté sur la difficulté d'évaluer objectivement le rôle de la société civile dans le MAEP en raison des confusions sémantiques que entourent les mots : participation, engagement, implication, adhésion, etc. Il y a lieu, selon eux, de procéder avant toute chose, à un travail de dépoussiérage conceptuel.

Membres du comité de lecture, les Consultants du Burkina et du Bénin sont revenus sur les défis de leur mission de recherche dans les pays respectifs. Ils ont insisté sur la question de la censure de l'information qui rend difficile la tenue des recherches sur le MAEP.

De manière générale, les débats ont porté sur la méthodologie de la recherche, l'effectif de la CNG et des CRG, la prise en compte de la gouvernance traditionnelle et le langage utilisé par les consultants dans la rédaction de leur rapport.

Les autres membres du comité de lecture ont invité les consultants à réécrire certaines parties du document pour que les lecteurs non maliens puissent mieux saisir certaines caractéristiques propres à l'expérience malienne. Il leur a été demandé de compléter certaines informations techniques sur les références, notes de bas de pages, etc. Compte tenu des délais très serrés, l'ensemble des membres du comité de lecture ont félicité les consultants pour la qualité de la première ébauche. Le Président de la Commission Nationale de Gouvernance a apporté des clarifications sur la présentation et a également salué le travail effectué par les Consultants. Les travaux de la première journée ont pris fin à 17h 40.

La deuxième journée de l'atelier a démarré avec la lecture du Rapport du premier jour suivi du compte rendu de l'évaluation de la journée précédente.

La modification majeure de l'agenda de l'atelier est l'introduction des interventions portant expériences des pays suivants : Sénégal, Guinée, Niger, Mauritanie, Gambie, Liberia, Cap Vert, Guinée Bissau, Togo et Sierra Leone. Cette modification remplace la session portant sur le rôle du secteur privé malien dans l'auto évaluation malienne.

Sessions 5 et 6: « Présentation des expériences nationales : le cas du Mali »

La session est modérée par Mme Maria LOUGUE du Burkina Faso et Bourema Allaye TOURE du Mali. La présentation de M. Ousmane DIALLO, Président de la CNG / MAEP du Mali, portait essentiellement sur la mise en œuvre du MAEP au Mali, sur la Commission nationale de gouvernance (composition, mission, etc) et sur la situation des évaluations.

Le Président a indiqué les actions menées en termes d'information et de sensibilisation au niveau des régions du pays ; l'organisation des sessions de formation ; la collecte des données, le déroulement de l'exercice et l'organisation de la validation du rapport national d'auto-évaluation.

La deuxième présentation de la session fut celle de M. Sékou TRAORE de ASSAFE sur le thème : Le rôle de la Société civile dans le processus du MAEP au Mali. L'exposé de Mr TRAORE a porté sur : la définition et le rôle de la société de la société civile dans la mise en œuvre du MAEP au Mali. Il a souligné le rôle majeur de ASSAFE dans cette dynamique. En même temps, M. Traoré a évoqué les échecs et difficultés de la société civile dans le processus. Ainsi, plusieurs propositions ont été faites dans le cadre de l'amélioration des activités de la société civile pour une participation effective et efficiente dans le MAEP.

A la suite de M. Traoré, M. Amadou Malick GUEYE, Président de la Commission régionale du MAEP de Koulikoro , a présenté des actions menées par la société civile au niveau régional, notamment dans la région de Koulikoro. C'est ainsi qu'il a évoqué les différentes rencontres organisées ainsi que les missions des CRG. Quant à la participation à la collecte des données, le CRG s'est impliqué dans la facilitation de l'information et de la tenue des entretiens de collecte. Les leçons apprises de ce processus ont été évoquées ainsi que les points forts et les points faibles de la participation de la CRG dans le processus. Le présentateur a aussi informé du plan d'action de la CRG dans la période à venir.

Les débats ont porté sur l'importance de documenter les bonnes pratiques, sur le caractère participatif et la culture avérée du dialogue politique du pays afin que les autres pays africains puissent apprendre du Mali.



Au premier plan : M. Bernard TAYLOR, Directeur Général de PAC et Mme Adam DIAOU, Secrétaire Générale de l'ONG ASSAFE

Les intervenants sont revenus sur les formes de participation des médias dans le processus et des acteurs (chefs traditionnels, acteurs culturels) et le caractère de la sensibilisation à la base. Les préoccupations exprimées par certains participants ont porté sur les thèmes de collecte de données, les difficultés de la commission, le caractère de la participation de la société civile dans le processus. Les participants ont félicité le Mali pour les efforts accomplis pour impliquer la société civile dans le processus.

Plusieurs questions ont été posées sur le fonctionnement de la commission régionale, le financement de ses membres et ses rapports avec la commission nationale. Les réponses aux questions ont surtout porté sur l'organisation de l'auto évaluation, le caractère de l'organisation de la société civile et la nécessité de renforcer les réseaux d'OSC sur le MAEP.

Les panélistes ont aussi exposé l'implication des chefs religieux et coutumiers à travers leurs associations. Le Président de la CNG a également exposé les huit bonnes pratiques et les trois bonnes initiatives en cours identifiées par l'auto évaluation malienne.

Session 7 : Les représentants du Liberia, de la Sierra Leone, de la Gambie, du Cap Vert, de la Guinée Bissau, de la Mauritanie, de la Guinée, du Togo, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Sénégal sont intervenus pour évoquer la situation de leurs pays par rapport au processus:

- **Le Liberia :** processus non démarré. Un atelier national sur le MAEP a été organisé par la société civile en 2006.
- **La Sierra Leone :** processus non démarré. La Sierra Leone a adhéré au MAEP.
- **La Gambie :** processus non démarré. La Gambie a abrité un atelier régional sur le MAEP en 2006 sous l'égide de l'Institut des Droits Humains et d'Etudes de Développement. Le rapport de l'atelier de Bamako sera partagé avec les OSC gambiennes et un plan d'action sera élaboré comprenant une rencontre avec les autorités nationales du MAEP en Gambie. TANGO appuiera les visites auprès du gouvernement et notamment auprès du Vice président du gouvernement. Le plan d'action inclura la mobilisation de ressources pour l'organisation d'ateliers de sensibilisation continue avec les OSC.
- **Le Cap-Vert :** processus non démarré.
- **La Guinée Bissau :** processus non démarré.
- **La Mauritanie :** processus non démarré. La Mauritanie a adhéré au MAEP en 2008. Selon son représentant à l'atelier, la Mauritanie, en adhérant en Septembre 2005 à l'initiative de transparence des industries extractives (ITIE), a mis en place un comité national à la publication d'un rapport annuel. Ce comité est composé des représentants du gouvernement, du secteur privé et de la société civile. Cette dernière a mis en place une coalition indépendante. L'un des grands enseignements que nous avons tirés des pays pionniers, est la nécessité de jouer un rôle de leadership dans le processus du MAEP et ce en amont dès le démarrage des auto évaluations. Nous n'attendons pas d'être invités par le gouvernement. C'est pourquoi l'aide de la CEA et des autres partenaires pour la formation des membres de la société civile serait utile.
- **La Guinée :** processus non démarré. Un atelier national sur le MAEP a été organisé par la société civile en 2007.
- **Le Togo :** processus non démarré. Le Togo a adhéré au MAEP en 2008. Le Togo est donc le 29^{ème} pays à prendre l'engagement de ses soumettre volontairement au MAEP. La société civile togolaise n'est pas assez informée. Le MAEP peut contribuer à apaiser le climat socio politique et développer des opportunités pour le développement économique et social du Togo. Il est d'une grande utilité pour la Commission Vérité et Réconciliation pour un apaisement du climat politique.

Ce que nous attendons du Secrétariat du MAEP est : un appui pour organiser la formation, l'information et la sensibilisation, un appui technique pour la conduite du processus, un appui pour entrer en contact avec les autorités togolaises, un appui en documentation nécessaire pour la dissémination du MAEP et un appui pour faire bénéficier de l'expérience des autres pays qui sont déjà dans le processus.

- **La Côte d'Ivoire** : processus non démarré. On prévoit l'organisation par la société civile d'un atelier sur le MAEP vers la fin du mois d'août 2008.

- **Le Niger** : processus non démarré.

- **Le Sénégal** : processus non démarré. Le Sénégal a adhéré au MAEP en mai 2003. Le point focal a retenu un chronogramme d'exécution des tâches, mais l'exercice n'est pas réalisé.

La société civile retient de la nécessité de se rapprocher du nouveau ministère du NEPAD pour relancer les activités d'information sur le MAEP, pour inciter à la mise en place de la commission nationale et pour solliciter le président afin de permettre le démarrage de l'exercice d'auto évaluation.

Session 8 : « Présentation des expériences nationales : Ghana et Nigeria. Etude de cas de AfriMAP. »

La session est modérée par M. Ozias Tungwarara de AfriMAP. Pour le Ghana, M. Adotey Bing Pappoe a exposé l'expérience du Ghana avec la mise en place de la commission nationale composé de sept éminentes personnalités du pays.

De 2004 à 2005, la commission a organisé plusieurs réunions. L'auto évaluation a été conduite par quatre institutions de recherche nommées par la commission nationale. Après septembre 2004 le Plan d'action national a été mis en place. En juin 2006 le rapport national a été publié.

La mise en œuvre du Plan d'action national a commencé par des ateliers nationaux .Le Ghana est dans le processus de mise en œuvre du plan d'action. Si tout se passe bien le Ghana devrait faire une autre auto évaluation. Il n'y a pas d'organe consultatif de la société civile.

Pour le Nigeria, Adèle Jinadu a soulevé des questions d'ordre général et des questions spécifiques à son pays. Selon lui le MAEP est une tentative radicale et progressiste pour la redéfinition de la gouvernance en Afrique comme un partenariat entre Etat et acteurs non étatiques. Les OSC ont une tradition historique de participation, mais la structure fédérale du Nigeria est limitative pour le MAEP au regard du caractère autonome des Etats. La commission est majoritairement avec des acteurs non étatiques et la société civile est majoritaire.

Les débats sur les exposés ont tourné sur la méthodologie de participation de la société civile dans le processus du MAEP. Les spécificités nationales : difficultés d'accès à l'information ; ouverture des pouvoirs publics, attitude de la société civile vis-à-vis du processus, etc.

Session 9 : « Rôle des institutions régionales dans le processus du MAEP : Opportunités pour l'intégration régionale : CEA, BAD, UEMOA. »

L'exposé de la CEA présenté par M. Kojo BUSIA a informé des activités de l'institution et le rôle de cette dernière dans l'évolution du processus. La CEA a contribué à la réflexion sur les thèmes du MAEP. La CEA développe trois fonctions essentielles dans le processus :

- Participer aux missions d'appui à certains pays
- Capitaliser les leçons apprises au profit des autres pays impliqués
- Assurer l'engagement des partenaires au développement dans le processus.

M. Ayi d'Almeida de l'UEMOA, à son tour, a parlé des rapports entre l'UEMOA et le MAEP. Il a présenté les organes de l'institution ainsi que la coordination des politiques économiques et sectorielles au sein de l'UEMOA. L'exposé a informé du dispositif de surveillance mutuelle. Selon lui, il importe de promouvoir une meilleure collaboration entre l'UEMOA et la Société Civile des Etats membres dans la détermination et la conduite des politiques économiques et sectorielles communautaires.

Les débats ont été riches et ont porté notamment sur les rapports possibles entre la CEA et la société civile et entre l'UEMOA et ces OSC.

Les travaux de la journée furent clôturés à 17h 50.

La troisième et dernière journée de l'atelier, a enregistré au démarrage des travaux, l'introduction du rapporteur par le président de séance pour la lecture et l'adoption du rapport d'évaluation de la deuxième journée. Après présentation du rapport, des propositions d'amélioration du texte ont été faites et retenues lors de la finalisation des actes de l'atelier. L'agenda de la journée a connu une petite modification portant sur le démarrage des sessions. La session 11 vient avant la session 10 pour satisfaire des soucis organisationnels.

Session 10 : « Implication et rôle de la Société civile dans le processus MAEP / Définition des stratégies d'action. Présentation du Manuel sur le MAEP de la CEA. »

Cette présentation de Monsieur David CAMARA de la CEA est axée sur : les effets bénéfiques du MAEP ; les défis de la participation de la SC dans le processus du MAEP ; Scepticisme de la SC à l'égard du MAEP ; Stratégies adoptées pour une pleine participation de la SC dans le MAEP ; Rôle que la SC peut jouer pour amener les pays africains à adhérer au MAEP.



M. David KAMARA de la CEA, présentant le manuel

Le Manuel à l'intention de la société civile africaine est divisé en huit modules essentiellement sur : la présentation des cinq étapes du MAEP ; la présentation des différentes structures du MAEP ; Comment impliquer efficacement la Société civile dans le MAEP : bien comprendre le mécanisme ; les domaines du MAEP ; Comment la société civile devrait- elle s'impliquer plus dans le MAEP ; Les difficultés potentielles pour la société civile dans son dessein de s'impliquer dans le MAEP et comment les éviter ; Identifier les niveaux de pouvoirs afin de les influencer ; Que retenir de l'expérience des pays pionniers.

Session 11 : « La mise en œuvre des Programmes d'action nationaux. »

Il s'agit d'un panel composé de : la CEA (Kojo BUSIA) ; le Ghana (Bing PAPPOE) ; le Nigeria (Adele JINADU) et le Burkina Faso (Julien NATIELSE).

D'entrée Monsieur Kojo BUSIA de la CEA a évoqué les principes fondamentaux du processus. Le programme doit cibler des priorités et toucher toutes les stratégies et programme nationaux de développement. Une fois que le PAN est soumis l'équipe devrait avoir des recommandations à faire. Le panéliste a abordé d'autres questions liées au suivi des PAN.

Monsieur Bing PAPPOE à son tour a informé de l'expérience du Ghana des expériences de budgétisation et de suivi des PAN selon une stratification territoriale (les Comités de suivi sont dans les communes). Le financement du processus est validé à trois niveaux au Ghana. Il a évoqué les réformes fiscales instaurées. Quant à l'engagement de la SC, cent soixante organisations sont actives au niveau des communes.

A la suite de Monsieur Bing PAPPOE, Monsieur Julien NATIELSE du Burkina Faso a pris la parole. L'évaluation du Burkina Faso n'est pas bouclée. A la suite du rapport (recommandations) le plan d'action national prévisionnel est élaboré d'une manière participative. Le suivi – évaluation est assuré par une équipe composite. Il n'a pas été indiqué la structure de suivi du PAN et le rôle de la société civile dans le suivi.

Monsieur Adele JINADU du Nigeria a donné le point de vue sur la méthodologie au Nigeria, le défi auquel ils font face, le coût du PAN et les attentes par rapport à la budgétisation. Le plan d'action a été mis en œuvre. Les institutions de l'état ont travaillé sur l'élaboration du PAN et le parlement a influé sur la question. Le second processus est l'exercice de validation du PAN à travers le pays. Le suivi du PAN est effectué aussi par le groupe de travail national. Chaque ministère a un bureau de suivi en rapport avec le Ministère de la planification.

Les discussions après les panélistes étaient axées autour de :

- Les PAN ne sont pas des appendices, ce sont des éléments sérieux et les réflexions manquent dans les directives du MAEP, il reste beaucoup de choses à compléter.
- Les cadres de suivi et la mise en cohérence avec les stratégies économiques et sociales ont été abordés.
- Les panélistes en répondant aux interpellations ont souligné la place des OSC dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des PAN mais aussi le rôle du parlement pour un meilleur suivi des PAN.
- Il faut s'inspirer de certaines expériences pour mettre en place un schéma cohérent du suivi du MAEP. Au Burkina on ne sait pas qui sera impliqué dans le cadre de suivi. Le genre est pris en compte dans le pilotage du MAEP au Burkina Faso.

Session 12 : « Il s'agit des travaux de groupes sur l'implication et le rôle de la société civile dans le processus / Définition des stratégies d'action »

Deux groupes ont été constitués - un groupe francophone et un groupe anglophone – pour éviter les difficultés de traduction. Les sujets abordés sont :

- Les rôles particuliers de la SC dans le MAEP.
- Comment impliquer efficacement la SC ?
- Quels types d'organisations de la société civile doivent prendre part dans le processus ?
- Comment s'assurer que l'opinion de la SC est bien prise en compte dans la consultation et le développement des Programmes d'Action Nationaux ?
- Comment faciliter la concertation et la coordination de la SC afin de construire une position commune ?

Les résultats des travaux de groupe sont annexés au présent rapport.

Après les présentations, un projet de déclaration des participants a été lu par Monsieur Sékou TRAORE du Mali. Les passages clé du document portent sur une description du déroulement du processus et un remerciement aux partenaires financiers de l'atelier. Des propositions d'amélioration ont été faites pour la finaliser le document de déclaration.

La cérémonie de clôture a été présidée par Monsieur le Ministre du Développement social, de la Solidarité et des personnes âgées. Les allocutions ont été prononcées par :

- Monsieur le Président de ASSAFE, qui a remercié les participants et tiré les premières conclusions de la rencontre. Il a lancé un appel à l'endroit des partenaires pour l'appui des OSC dans la mise en œuvre du MAEP (voir discours en annexe).
- Monsieur Le Représentant de la CEA a remercié les partenaires et la Commission nationale du Mali. Il a indiqué que le MAEP est une opportunité de réseautage et assuré de leur appui.
- Monsieur le Représentant de PAC, Mr Bernard TAYLOR, a dit sans équivoque que cet atelier est un succès. Il a remercié les hôtes maliens et a félicité ASSAFE. Il a également remercié la Commission nationale du MAEP au Mali, la CEA et l'AFRIMAP de leur collaboration.

A la suite, la motion de remerciement a été lue. Elle a été acceptée par acclamation par l'assemblée des participants.

Monsieur le Ministre du Développement social, de la Solidarité et des personnes âgées a félicité les organisateurs et les participants à l'atelier et les a exhorté à s'engager pleinement pour une réussite du processus. Le ministre a levé la séance à 18h 10.

L'atelier a ensuite discuté autour de la nécessité au niveau de la sous-région de l'Afrique de l'ouest, de mettre en place un réseau des OSC sur le MAEP. Ainsi, les participants ont proposé la mise en place d'un réseau souple coordonné par ASSAFE dont la construction se fera par étape selon l'évolution des activités. Il s'agira de démarrer avec des échanges par courriel électronique. La coordination pour le démarrage sera virtuelle et permettra de diffuser l'information entre les membres du réseau. En même temps, elle centralisera l'information en provenance des membres et modérera les propositions d'action.

Le Président de l'ONG ASSAFE a marqué son accord pour coordonner le réseau et a sollicité le soutien et la collaboration de tous.

En conclusion, l'atelier a recommandé la finalisation de la déclaration, sa traduction rapide en anglais et sa distribution auprès des participants. Une autre priorité est de finaliser le rapport de l'atelier qui devrait être mis à la disposition des participants dans les meilleurs délais.



Vue des participants



DECLARATION DE BAMAKO

Bamako, le 30 juillet 2008

Nous, représentants des organisations de la société civile africaine, originaires des 16 pays de l'Afrique de l'Ouest, ayant adhérés au MAEP ou en voie de l'être, réunis dans le cadre de l'atelier de formation portant sur «Les leçons apprises de la participation des Organisations de la Société Civile de l'espace ouest africain dans le processus du Mécanisme d'évaluation par les pairs - MAEP».

Cet atelier organisé par l'Association du Sahel d'Aide à la Femme et à l'Enfance (ASSAFE) en partenariat avec la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), Partenariat Afrique Canada (PAC), AFRIMAP et la Commission Nationale de Gouvernance du MAEP du Mali CNG / MAEP, s'est déroulé les 28, 29 et 30 juillet 2008 à Bamako, au Mali.

- Ayant suivi les expériences nationales des évaluations du MAEP et le rôle significatif joué par les organisations de la société civile dans ces exercices du Ghana, Nigeria, Bénin, Burkina Faso et Mali;
- Ayant suivi avec attention le travail préparatoire des OSC des pays en voie d'être évalués à savoir : Sénégal, Togo, Mauritanie et Sierra Leone
- Ayant suivi l'intérêt manifesté par les OSC des pays ouest africains non encore membres du MAEP tels que : Cap Vert, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Guinée, Niger, Gambie et Liberia
- Reconnaissant que le MAEP est en mesure d'apporter une contribution pertinente à la promotion de la bonne gouvernance et à l'avènement d'une culture de dialogue politique en Afrique ;
- Réaffirmant que le succès du MAEP dépend nécessairement de l'implication large et qualitative de la société civile africaine dans l'ensemble du processus d'évaluation et de mise en œuvre des plans nationaux ;

Avons convenu sur la base des acquis des OSC africaines sur le MAEP de la mise sur pied progressive d'un réseau ouest africain sur le MAEP dont la coordination sera assurée par le Mali à travers l'ONG ASSAFE.

Recommandons:

Aux gouvernements des pays de l'Afrique de l'Ouest

1. d'adhérer au MAEP et/ou d'en accélérer le processus de mise en œuvre effective dans leurs pays respectifs ;
2. de faire du MAEP la référence principale sur les questions de gouvernance et de développement socioéconomique
3. d'impliquer l'ensemble des institutions étatiques, le secteur privé et la société civile dans toutes les étapes du processus d'évaluation ;
4. de mettre en place des commissions nationales de gouvernance autonomes et de les doter de ressources technique et financière adéquates;

Au secteur privé ouest africain

1. de s'approprier le MAEP;
2. de créer un partenariat dynamique avec les institutions nationales et sous-régionales pour la promotion du MAEP;

Aux partenaires techniques et financiers :

CEA, PAC, AfriMAP et autres :

- d'accompagner de manière effective les OSC africaines engagées dans le MAEP;

CEDEAO et UEMAO :

- d'encourager l'adhésion et le suivi des engagements des Etats dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du MAEP dans les pays respectifs.

A la société civile ouest africaine

1. de renforcer ses propres capacités techniques et institutionnelles dans les quatre domaines thématiques du MAEP à savoir : la gouvernance politique et démocratique, la gouvernance économique, la gouvernance des entreprises et le développement socio économique ;
2. de capitaliser les expériences acquises dans le domaine du plaidoyer et du suivi indépendant des politiques publiques au bénéfice des évaluations du MAEP ;


Fait à Bamako le 30 juillet 2008

Les participants.



MOTION
DE REMERCIEMENTS DES PARTICIPANTS

Bamako, le 30 Juillet 2008



Nous participants à l'atelier sur «Les leçons apprises de la participation des Organisations de la Société Civile dans le processus du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs - MAEP» exprimons nos sincères remerciements :

- 🇲🇱 Au Gouvernement de la République du Mali, à travers le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, Point focal du MAEP au Mali ;
- 🇲🇱 A la Commission Nationale de la Gouvernance du MAEP du Mali et singulièrement à son Président Monsieur Ousmane DIALLO
- 🇲🇱 A toute l'équipe de ASSAFE
- 🇲🇱 A la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
- 🇲🇱 Au PNUD
- 🇲🇱 A Partenariat Afrique Canada
- 🇲🇱 A AfriMAP
- 🇲🇱 A OSIWA
- 🇲🇱 A l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;

Pour l'appui moral, politique, financier et technique dont nous avons bénéficié pour l'organisation de cet atelier.

La tenue de cet atelier et les débats intenses que nous avons eus marquent, en effet, la volonté de la société civile de nos pays de s'engager pleinement dans la mise en œuvre du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP).

Bamako, le 30 Juillet 2008

Les participants à l'Atelier.

Annexe 3

Note conceptuelle

Atelier de Formation sur

«Les leçons apprises de la participation des Organisations de la Société Civile Ouest Africaine dans le processus du Mécanisme d'évaluation par les pairs - MAEP»

Bamako, Mali, du 28 au 30 juillet 2008

Contexte

Depuis la création de l'Union Africaine, l'intérêt accordé à la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance, pour répondre aux défis majeurs de développement, s'est accéléré sur le continent. C'est dans ce cadre que les Etats africains ont adopté un certain nombre de mécanismes pour promouvoir la bonne gouvernance, tel que le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) qui a été établi en 2001. Pour confirmer leur engagement et accélérer l'application des normes et politiques sur la bonne gouvernance, ils ont adopté, en 2003, le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), pilier du NEPAD, comme cadre global servant à mesurer leurs performances et à suivre les progrès réalisés dans la voie de la bonne gouvernance.

Au niveau ouest africain, des organisations régionales mènent des efforts remarquables pour favoriser la bonne gouvernance. Le MAEP vient renforcer les cadres existants en apportant une initiative très novatrice.

Le MAEP est un instrument purement africain, auquel les pays adhèrent volontairement, les incitant à adopter de politiques, normes et pratiques dans les quatre domaines de la bonne gouvernance suivants: (i) la démocratie et la gouvernance politique, (ii) la gouvernance économique, (iii) la gouvernance des entreprises, et (iv) le développement socio-économique. C'est un processus d'apprentissage des meilleures expériences africaines, qui permet la promotion des réformes courageuses nécessaires pour améliorer les conditions de vie de la population à travers l'ouverture à l'examen critique de leur gouvernance par leurs pairs africains.

A ce jour, 28 pays ont accédé au MAEP en acceptant de se soumettre à l'évaluation. Cependant seulement 6 pays sur les 28 se sont effectivement soumis à l'examen des pairs, dont deux pays appartiennent à la région ouest africaine. Le Ghana, le Kenya, le Rwanda, l'Afrique du Sud, l'Algérie et le Bénin ont finalisé le processus. Le Nigeria, le Burkina Faso et le Mali sont en phase finale de leurs évaluations.

Etant un processus consultatif et participatif, le document cadre du MAEP a souligné le rôle central des citoyens tout au long du processus. Le MAEP offre à la population des pays participants l'opportunité de s'exprimer sur l'état de la bonne gouvernance dans leur propre pays. C'est le cas de la Société Civile (SC) qui doit constituer une des composantes des Commissions Nationales du MAEP, créées pour coordonner l'ensemble du processus au niveau national.

Les expériences des pays pionniers ont démontré que l'implication de la société civile n'est pas toujours aisée. S'il est vrai que des OSC ont dans certains pays démontré une bonne participation dans le MAEP, il n'en demeure pas moins que le rôle de la société civile dans les évaluations reste limité en raison de quelques facteurs dont : (i) le manque de volonté politique (ii) la connaissance limitée du contenu du MAEP et des attentes du processus par la SC ainsi que (iii) la faiblesse de capacités de la SC pour s'engager pleinement dans le processus.

Par ailleurs, il a été noté que dans les pays francophones le besoin de renforcement des capacités de la société civile est d'une importance capitale.

Raisons

L'ASSAFE pense que le meilleur moyen d'atteindre les objectifs du MAEP est de créer les conditions nécessaires au renforcement des capacités des OSC engagées dans le MAEP afin de garantir la viabilité de leur engagement et participation. Le partage des expériences entre OSC de différents pays constitue un moyen efficace pour réaliser cet objectif.

C'est dans ce contexte, que ASSAFE s'est attelée à organiser diverses activités dont des programmes de sensibilisation avec les principaux acteurs de la société civile malienne (aussi bien à Bamako que dans les régions maliennes), pour garantir une compréhension commune de la nature du processus et de la contribution de la société civile malienne dans l'évaluation nationale.

A l'heure actuelle, huit pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont adhéré au MAEP et seuls le Ghana et le Bénin ont complètement terminé leur évaluations. Le Mali, le Burkina Faso et le Nigeria sont en cours d'évaluation. Par conséquent, pour permettre à la SC de tirer les enseignements de leur participation et d'aider les autres pays ouest africains à préparer leurs évaluations nationales, ASSAFE en collaboration avec ses partenaires¹ entend organiser un atelier de formation du 28 au 30 juillet à Bamako. L'atelier aura pour thème : « **Les leçons apprises de la participation des Organisations de la Société Civile dans le processus du Mécanisme d'évaluation par les pairs - MAEP** ».

Objectifs

L'ultime objectif de l'atelier de formation de Bamako sur le partage des bonnes pratiques du MAEP, est de contribuer à créer les conditions idoines d'une participation qualitative de la société civile dans la mise en œuvre du processus du MAEP et aussi d'encourager l'adhésion des pays qui n'ont encore pas accédé au mécanisme.

Au vu de l'insuffisance des compétences dans la région, l'atelier constituera pour les participants un moyen concret (i) d'échanger leurs expériences et d'exposer des exemples pratiques de mise en œuvre réussie du processus dans les pays pionniers, tels que le Ghana et le Bénin, mais aussi au Mali, au Burkina Faso et au Nigeria (ii) d'avoir des échanges interactifs avec les autres participants actifs dans le processus, (iii) de bénéficier des outils appropriés afin de faciliter le plaidoyer de la SC auprès de leurs gouvernements respectifs pour y entamer le processus d'évaluation et de consultations nationales et finalement (iv) d'instaurer un dialogue enrichissant et des échanges continus entre organisations de la région ouest africaine.

Résultat attendu

L'atelier permettra aux participants d'approfondir leurs connaissances dans toutes les phases du MAEP et d'accroître leurs capacités en la matière. Après la formation, les représentants de la SC des pays de la CEDEAO seront mieux outillés pour participer activement au processus et d'établir les stratégies adéquates pour s'engager aux côtés des gouvernements dans les commissions nationales de gouvernance. Les organisations invitées à l'atelier pourront ainsi s'impliquer davantage et participer largement à toutes les phases du processus d'évaluation par les pairs. Elles devront également contribuer à dynamiser le cadre d'échange africain des OSC oeuvrant dans le MAEP par le partage des expériences.

¹ ASSAFE organise l'atelier en partenariat avec Partenariat Afrique Canada, la Commission Economique des NU pour l'Afrique et AfriMAP.

Contenu de l'atelier

Au cours de la formation, les participants vont pouvoir bénéficier des présentations sur :

- L'importance du MAEP dans la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance en Afrique ;
- Le rôle de la société civile dans le processus, avec des exemples à l'appui ;
- Les obstacles que rencontre la SC lors de l'autoévaluation, dans leurs pays respectifs, avec des exemples à l'appui ;
- La mise en œuvre réussie du processus dans les pays de la région tels que le Ghana, le Bénin, le Mali, le Burkina Faso et le Nigeria, en particulier le rôle que la SC a joué dans le processus d'auto-évaluation ;
- Comment favoriser et préparer la SC au processus afin de lui permettre à faire entendre sa voix tout au long du processus: du lancement du MAEP, de l'autoévaluation jusqu'à la mise en application des activités du programme d'action national.

Acteurs

L'Atelier réunira des leaders des organisations de la Société Civile actives dans le processus, provenant des pays de la CEDEAO qui ont adhéré au mécanisme du MAEP. A ce jour, huit pays de la région sont membres du MAEP : Bénin, Burkina Faso, Ghana, Mali, Mauritanie, Nigeria, Sénégal et la Sierra Leone. Il est prévu d'inviter deux représentants d'OSC par pays membres et un représentant de pays non membre pour prendre part à la formation. Les pays non membres dont des OSC manifestent un certain intérêt pour le MAEP seront invités à l'atelier de Bamako. Il s'agit de : Capé Vert, Cote d'Ivoire, Gambie, Guinée Bissau, République de Guinée, Liberia Niger et Togo.

Lieu

L'atelier se tiendra du 28 au 30 juillet 2007 à Bamako

Contact:

Sékou Traoré

Président de l'Association du Sahel d'Aide à la Femme et à l'Enfance (ASSAFE)

BP 6049 Bamako, MALI

Tel (223) 29-40-84

E- mail : assafe-mali@sotelma.net.ml tallayesekou@yahoo.fr

Annexe 4

**Programme de l'atelier
*La Société Civile et le MAEP***

Atelier de formation des organisations de la société civile des pays de l'Afrique
de l'ouest

**«Les leçons apprises par les organisations de la société civile de
l'Espace CEDEAO dans le processus du Mécanisme africain
d'évaluation par les pairs»**

**Bamako, Mali
Du 28 au 30 juillet 2008**

PROGRAMME PROVISOIRE

Organisé par

ASSAFE

En partenariat avec

- **PARTENARIAT AFRIQUE CANADA**
- **COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE**
 - **AFRIMAP**
- **COMMISSION NATIONALE DE GOUVERNANCE DU MAEP DU MALI**

Objectifs de l'atelier

Depuis la création de l'Union Africaine, l'intérêt accordé à la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance, pour répondre aux défis majeurs de développement, s'est accéléré sur le continent. C'est dans ce cadre que les Etats africains ont adopté un certain nombre de mécanismes pour promouvoir la bonne gouvernance, tel que le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) qui a été établi en 2001. Pour confirmer leur engagement et accélérer l'application des normes et politiques sur la bonne gouvernance, ils ont adopté, en 2003, le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), pilier du NEPAD, comme cadre global servant à mesurer leurs performances et à suivre les progrès réalisés dans la voie de la bonne gouvernance.

Le MAEP est un instrument purement africain, auquel les pays adhèrent volontairement, les incitant à adopter de politiques, normes et pratiques dans les quatre domaines de la bonne gouvernance suivants: (i) la démocratie et la gouvernance politique, (ii) la gouvernance économique, (iii) la gouvernance des entreprises, et (iv) le développement socio-économique. C'est un processus d'apprentissage des meilleures expériences africaines, qui permet la promotion des réformes courageuses nécessaires pour améliorer les conditions de vie de la population à travers l'ouverture à l'examen critique de leur gouvernance par leurs pairs africains.

A ce jour, 28 pays ont accédé au MAEP en acceptant de se soumettre à l'évaluation. Cependant seulement 6 pays sur les 28 se sont effectivement soumis à l'examen des paires, dont deux pays appartiennent à la région ouest africaine. Le Ghana, le Kenya, le Rwanda, l'Afrique du Sud, l'Algérie et le Bénin ont finalisé le processus. Le Nigeria, le Burkina Faso et le Mali sont en phase finale de leurs évaluations.

Etant un processus consultatif et participatif, le document cadre du MAEP a souligné le rôle central des citoyens tout au long du processus. Le MAEP offre à la population des pays participants l'opportunité de s'exprimer sur l'état de la bonne gouvernance dans leur propre pays. C'est le cas de la Société Civile (SC) qui doit constituer une des composantes des Commissions Nationales du MAEP, créées pour coordonner l'ensemble du processus au niveau national.

L'ASSAFE pense que le meilleur moyen d'atteindre les objectifs du MAEP est de créer les conditions nécessaires au renforcement des capacités des OSC engagées dans le MAEP afin de garantir la viabilité de leur engagement et participation. Le partage des expériences entre OSC de différents pays constitue un moyen efficace pour réaliser cet objectif.

A l'heure actuelle, huit pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont adhéré au MAEP et seuls le Ghana et le Bénin ont complètement terminé leur évaluations. Le Mali, le Burkina Faso et le Nigeria sont en cours d'évaluation. Par conséquent, pour permettre à la société civile de tirer les enseignements de leur participation et d'aider les autres pays ouest africains à préparer leurs évaluations nationales, ASSAFE en collaboration avec ses partenaires entend organiser un atelier de formation du 28 au 30 juillet à Bamako. L'atelier aura pour thème : « Les leçons apprises de la participation des Organisations de la Société Civile dans le processus du Mécanisme d'évaluation par les pairs - MAEP ».

L'atelier permettra aux participants d'approfondir leur connaissance dans toutes les phases du MAEP et d'accroître leur capacité en la matière. Après la formation, les représentants de la SC des pays de la CEDEAO seront mieux outillés pour participer activement dans le processus et d'établir les stratégies adéquates pour s'engager au côté des gouvernements dans les commissions nationales de gouvernance. Les organisations invitées à l'atelier pourront ainsi s'impliquer davantage et participer largement dans toutes les phases du processus d'évaluation par les pairs. Elles devront également contribuer à dynamiser le cadre d'échange africain des OSC oeuvrant dans le MAEP par le partage des expériences.

En vue de renforcer les capacités des OSC de la région, l'atelier constituera pour les participants un moyen concret pour :

- Echanger leurs expériences et d'exposer des cas de réussite de la société civile dans la mise en œuvre du processus dans les pays pionniers, tel que le Ghana, le Nigeria, le Bénin, le Mali et le Burkina Faso.
- Bénéficier des outils appropriés afin de faciliter le plaidoyer de la SC auprès de leurs gouvernements respectifs pour y entamer le processus d'évaluation et de consultations nationales.
- Instaurer un dialogue enrichissant et des échanges continus entre organisations de l'espace ouest africain.

L'Atelier réunira des leaders des organisations de la Société Civile actives dans le processus, provenant des pays de la CEDEAO qui ont adhéré au mécanisme du MAEP. A ce jour, huit pays de la région sont membres du MAEP : Bénin, Burkina Faso, Ghana, Mali, Mauritanie, Nigeria, Sénégal et la Sierra Leone. Il est prévu d'inviter aussi un représentant de pays non membre pour prendre part à la formation. Les pays non membres sont : Cape Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée Bissau, République de Guinée, Liberia Niger et Togo.

Organisation de l'atelier

- ✓ L'atelier est organisé par l'Association du Sahel d'Aide à la Femme et à l'Enfance (ASSAFE), en partenariat avec Partenariat Afrique Canada (PAC), la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), AfriMAP (Africa Governance, Monitoring and Advocacy Project) et la Commission Nationale de Gouvernance du MAEP du Mali

Les travaux se dérouleront au Centre International de Conférence de Bamako.

Conditions de voyage

Aucun visa d'entrée au Mali n'est exigé pour les participants originaires des 16 pays de l'Afrique de l'Ouest. Le passeport ou la Carte Nationale d'Identité doit cependant être en cours de validité.

La navette de l'Hôtel MASSALEY assurera le transport de l'aéroport au lieu de résidence suivant l'arrivée des participants.

Pour toute autre information, prendre contact avec **Mme Adam DIAOU, Secrétaire Générale de ASSAFE - Portable : 630 91 45 / 655 46 66.**

Hébergement

Les participants étrangers seront logés à l'Hôtel MASSALEY "3 étoiles" sis à Hamdallaye ACI 2000 BP E 3245. Tél. 00 (223) 229 46 58 - Fax 00 (223) 229 50 53.

E-mail: massaleyhotel@yahoo.fr

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

M. Sékou Traoré

Président de l'Association du Sahel d'Aide à la Femme et à l'Enfance (ASSAFE)

BP 6049 Bamako, MALI

Tel (223) 29-40-84

Portable : 687 33 13

E- mail : assafe-mali@sotelma.net.ml

Partenaires

- ✓ Partenariat Afrique Canada
- ✓ Commission Économique pour l'Afrique
- ✓ Afrimap
- ✓ Commission Nationale de Gouvernance du MAEP du Mali

Calendrier de travail

JOUR 1
Lundi 28 juillet 2008

08h-08h30 Inscription des participants
OUVERTURE
09h00-09h10 : Installation des participants terminée 09h10-09h20 : Présentation des délégations 09h00-09h30 : Mot de bienvenue du Président de ASSAFE 09h30-09h40 : Allocution du Représentant de PAC 09h40-09h50 : Allocution du Représentant du Président de la Commission de la CEDEAO 09h50-10h00 : Discours d'ouverture de Monsieur le Ministre des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine
10h00-10h15: Pause-café/thé
SESSION 1 10h15-10h30 : Contexte, objectifs et programme de l'atelier Présentation : PAC Modération : CEA
SESSION 2 10h30-11h30 : Le MAEP et les défis de la bonne gouvernance en Afrique Objectifs: Comprendre ce qu'est le MAEP et les opportunités qu'il offre pour la pratique de la bonne gouvernance en Afrique. Présentation : CEA Modération : PAC Discussion
SESSION 3 11h30-13h00 : Présentation des expériences : Bénin, Burkina Faso, Nigeria et du Ghana Etudes de cas : Bénin, Burkina Faso, Nigeria et Ghana Objectifs : Chaque présentateur partagera avec le panel les expériences sur le rôle joué par les organisations de la société civile dans son pays sur les différentes étapes du MAEP. Les échanges porteront sur, entre autres, les Commissions Nationales de Gouvernance, leurs démembrements (niveaux décentralisés) du MAEP, l'autoévaluation, la mobilisation des citoyens et les difficultés rencontrées tout au long de leur participation etc. Présentation : Auteurs des études d'AfriMAP (Bénin, Burkina Faso et Nigeria) Modération : AfriMAP
13h00-14h15 : Pause Déjeuner
SESSION 3 (suite) 14h15-15h30 : Présentation des expériences au Mali: Présentation : Le processus du MAEP au Mali : M. Ousmane Diallo, Président de la CNG/MAEP-MALI Le rôle de la société civile dans le processus du MAEP au Mali : M. Sékou Traoré, Président de ASSAFE Modération : AfriMAP
15h30-16h00 Pause-café/thé
SESSION 3 (suite) 16h00-17h30 : Discussion sur les expériences des pays : Bénin, Burkina Faso, Nigeria et Mali.

JOUR 2
Mardi 29 Juillet 2008

09h00-9h30 : Lecture et adoption du rapport du premier jour : Présentation : Rapporteur général Modérateur : CEA
SESSION 4 09h30-10h15 Le rôle joué par le secteur privé malien dans l'auto-évaluation nationale du MAEP : Participation – Difficultés – Perspectives. Objectifs : Explorer le degré d'implication du secteur privé dans le processus su MAEP au Mali et échanger sur son rôle dans le processus. Présentation : M. Moussa Diarra, Président du Réseau des Entrepreneurs d'Afrique de l'Ouest Modération : Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali Discussion
10h15-10h45 : Pause café/thé
SESSION 5 10h45-11h30 La Commission Régionale de Gouvernance du MAEP au Mali : exemple de participation et d'appropriation du processus Objectifs : Evaluer l'appropriation du processus par les populations en région. Présentation : M. Amadou Malick Gueye, Président de la Commission Régionale de Koulikoro Modération : Représentant de la société civile. Discussion
SESSION 6 11h30-13h00 : Recherche de PAC et AfriMAP sur le Mali Objectifs : Présentation de la première ébauche du rapport sur le MAEP au Mali suivi des réactions des membres du comité de lecture. Présentation : Banni Touré et Aissé Diarra Modération : PAC
13h00-14h15 : Pause du Déjeuner
SESSION 6 (suite) 14h15-15h45 : Recherche de PAC et AfriMAP Objectif : Réaction des participants Présentation : Banni Touré et Aissé Diarra Modération : PAC Discussion et validation du rapport.
15h45-16h15 : Pause-café/thé
SESSION 7 16h15-17h30 : La CEDEAO, cadre d'intégration sous régionale au service du développement humain durable : Mécanismes et cadre d'intervention pour susciter l'adhésion et le suivi des pays dans le processus du MAEP. L'UEMOA : Le mécanisme de gouvernance de l'UEMOA et le lien avec le MAEP Présentation : Représentants (es) de la CEDEAO et l'UEMOA Modération : Représentant de la BAD Discussion

JOUR 3
Mercredi 30 juillet 2008

09h00-09h30 : Lecture et adoption du rapport du deuxième jour : Présentation : Rapporteur général Modération : Représentant de la BAD.
SESSION 8 09h30-11h00 : La mise en œuvre des Programmes d'action nationaux Objectifs : Le représentant de la CEA présentera une description de la mise en œuvre des Programmes d'action nationaux dans des pays qui ont complété leur évaluation, tout en insistant d'une part sur le rôle de la société civile, du secteur privé et des medias et d'autre part sur les retombées positives apportées par le MAEP. Présentation : CEA Modération : PAC Discussion
11h00-11h15 : Pause café/thé
SESSION 8 (suite) 11h15-12h00: La mise en oeuvre des programmes d'action nationaux (suite des discussions)
SESSION 9 12h00-13h00 : Implication et Rôle de la SC dans le processus du MAEP/ définition des stratégies d'action. Présentation du Manuel sur le MAEP de la CEA Présentation : CEA Modération: PAC SESSION 9 (suite)
13h00-14h15 : Pause Déjeuner
14h15-15h45 : Travaux de groupes sur l'implication et Rôle de la SC dans le processus / définition des stratégies d'action. Objectifs : Souligner les rôles particuliers de la SC dans le MAEP. Comment impliquer efficacement la SC ? Quels types d'organisations de la SC doivent prendre part dans le processus ? Comment s'assurer que l'opinion de la SC est bien prise en compte dans la consultation et le développement des Plans d'action Nationaux ? Comment faciliter la concertation et la coordination de la SC afin de construire une position commune ? <i>Outil de référence : le Manuel de formation de la CEA.</i> Discussion en plénière Rapportage : Rapporteurs des groupes Modération : Président du Conseil National de al Société civile du Mali
15h45-16h15 : Pause café/thé
SESSION 10 16h15-17h00 : Mise en place d'un cadre de réflexion et d'échange d'ONG Ouest - africaines travaillant sur le MAEP dans le cadre du réseau régional sur le MAEP Objectif: Discussion autour de la nature du cadre, coordination, objectifs, activités et ressources. Présentation : RADDHO Modération : ASSAFE Discussion
17h00-17h30 : Adoption du rapport, recommandations et mots des participants
CLOTURE 17h30-18h00 : Cérémonie de clôture Allocution du Président de ASSAFE Allocution du Représentant de PAC Allocution du Représentant du Président de la Commission de la CEDEAO Discours de clôture de Monsieur le Ministre des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine.

**DISCOURS D'OUVERTURE DE
MONSIEUR LE MINISTRE DES MALIENS DE L'EXTERIEUR
ET DE L'INTEGRATION AFRICAINE A L'OCCASION
ATELIER DE FORMATION DES ORGANISATIONS
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DES PAYS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST**

- Monsieur le Représentant Résident du PNUD au Mali
- Monsieur le Représentant de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
- Monsieur le Directeur Général de Partenariat Afrique Canada
- Monsieur le Représentant de AFRIMAP
- Monsieur le Représentant du Président de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
- Monsieur le Représentant de la Banque Africaine de Développement
- Monsieur le Président de la Commission Nationale de Gouvernance du MAEP du Mali
- Monsieur le Président de l'Association du Sahel d'Aide à la Femme et à l'Enfance (ASSAFE)
- Honorables invités ;
- Mesdames et Messieurs

Permettez- moi tout d'abord de remercier l'Association du Sahel d'Aide à la Femme et à l'Enfance et ses partenaires, de m'avoir donné l'opportunité de rencontrer les représentants des Organisations de la Société Civile des pays de l'Afrique de l'Ouest, pour échanger sur nos expériences respectives sur le thème des « leçons apprises par les organisations de la société civile de l'Afrique de l'Ouest dans le processus du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs ».

C'est vous dire tout le plaisir que j'éprouve à présider la cérémonie d'ouverture de cette importante rencontre dont le thème central s'inscrit particulièrement dans le cadre du renforcement des capacités de la société civile dans le processus du MAEP.

Mesdames et Messieurs,

Pendant plusieurs jours, vous allez échanger sur la problématique du MAEP, sur un aspect essentiel des conditions requises pour améliorer la gouvernance en Afrique.

En effet, comme vous le savez du reste, le MAEP constitue un volet important du NEPAD, seul et véritable programme de développement socio économique de l'Afrique. Le MAEP se définit comme :

« un instrument d'autoévaluation auquel les Etats membres de l'Union Africaine adhèrent volontairement dans le but de favoriser l'adoption de politiques, normes et pratiques en vue de promouvoir la stabilité politique, une croissance économique élevée, un développement durable et une intégration économique sous régionale et continentale accélérée grâce au partage d'expériences et au renforcement des pratiques exemplaires et des acquis ainsi que l'identification des lacunes et l'évaluation des besoins dans le domaine du renforcement des capacités »

En signant le Memorandum d'entente relatif au MAEP, le 28 mai 2003, le Mali fait partie des tous premiers pays à adhérer au MAEP.

Le processus a démarré en juin 2007 et toutes les dispositions utiles ont été prises par le Gouvernement pour lui permettre de faire partie, dès janvier 2009, des dix premiers pays qui auront été évalués par les Pairs.

Le Président de la CNG/MAEP et ses collaborateurs auront l'occasion de mieux vous édifier sur le processus afin de vous permettre de mieux appréhender toutes les difficultés qu'il renferme et également la satisfaction morale de toutes les parties prenantes au processus à travailler dans une atmosphère d'entente, de partage, de convivialité ainsi que les résultats auxquels ils sont parvenus après trois trimestres d'un travail intensif, harassant mais exaltant. C'est pourquoi, je ne doute pas un seul instant que l'expérience malienne peut servir et qu'elle peut se nourrir elle-même de l'expérience des autres pour mieux organiser la visite prochaine de la Mission d'Evaluation Pays et pour finaliser notamment son Programme d'Action National.

C'est l'occasion pour moi de me réjouir de la collaboration fructueuse entre la CNG/MAEP du Mali et la Société Civile d'une manière générale, et avec ASSAFE en particulier.

Mesdames, Messieurs,

A l'heure où l'Union Africaine déploie des efforts considérables pour inciter les pays à avancer résolument sur la voie de la bonne gouvernance à travers la signature et la mise en œuvre du MAEP, je me dois d'adresser mes sincères félicitations à ASSAFE et à tous ses partenaires pour avoir choisi mon pays pour abriter la présente activité. Le moment me paraît parfaitement propice à l'approfondissement de la réflexion sur l'appropriation du MAEP par les organisations de la Société Civile en vue de leur implication optimale dans le processus.

En effet, en tant qu'initiative prise par les Africains, leur appartenant et dirigé par eux, le MAEP est un instrument révolutionnaire et un outil d'introspection qui a suscité l'espoir de voir l'Afrique s'attaquer aux problèmes de gouvernance qui constituent un obstacle à son développement. Le MAEP représente une approche nouvelle, un changement radical du mode de pensée des dirigeants africains au moment où ils cherchent à renverser la tendance relative à l'absence de responsabilisation, l'autoritarisme politique, l'échec de l'Etat et la corruption afin d'embrasser et de consolider la démocratie et de promouvoir une gestion économique effective et transparente.

Mesdames, et Messieurs,
Chers invités

C'est dire que les échanges que vous vous proposez de mener, trois jours durant, constitueront un apport appréciable pour réussir le processus du MAEP dans vos pays respectifs.

L'occasion me paraît opportune d'adresser mes sincères félicitations à toutes les parties prenantes, particulièrement Partenariat Afrique- Canada (PAC), la CEA, AFRIMAP le PNUD et la CNG / MAEP du Mali .

Je souhaite enfin que les conclusions et recommandations auxquelles vous aller aboutir, au terme de vos travaux, permettent aux pays qui ont déjà signé le Mémoire d'Entente relatif au MAEP de le mettre en œuvre dans les meilleurs délais et à ceux qui ne l'ont pas encore fait de trouver ici les raisons nécessaires et suffisantes pour s'engager dans cette voie.

Sur cette note d'espoir, je déclare ouverts les travaux de l'Atelier portant sur les leçons apprises par les organisations de la société civile de l'Afrique de l'Ouest dans le processus du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs.

Je vous remercie de votre aimable attention.

**DISCOURS DE CLOTURE
DE MONSIEUR LE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL DE LA SOLIDARITE ET
DES PERSONNES AGEES,
REPRESENTANT MONSIEUR LE MINISTRE DES MALIENS DE L'EXTERIEUR
ET DE L'INTEGRATION AFRICAINE
A L'OCCASION
DE L'ATELIER DE FORMATION DES ORGANISATIONS
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DES PAYS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST**

- Monsieur le Représentant Résident du PNUD au Mali
- Monsieur le Président de la Commission Nationale de Gouvernance du MAEP du Mali
- Monsieur le Représentant de la Commission Economique des Nations Unies pour l’Afrique
- Monsieur le Directeur Général de Partenariat Afrique Canada
- Monsieur le Représentant de AFRIMAP
- Monsieur le Représentant du Président de l’Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
- Monsieur le Président de l’Association du Sahel d’Aide à la Femme et à l’Enfance (ASSAFE)
- Honorables invités ;
- Mesdames et Messieurs

C’est un réel plaisir pour moi de prendre la parole, au nom de Monsieur le Ministre des Maliens de l’Extérieur et de l’Intégration Africaine, Point Focal National du MAEP au Mali, pour vous adresser toutes mes félicitations pour la qualité du travail accompli et pour les résultats auxquels vous êtes parvenus après trois jours d’échanges enrichissants et fructueux sur la gouvernance dans l’espace CEDEAO et particulièrement sur les expériences des pays qui se sont servis du Mécanisme Africain d’Evaluation par les Pairs (MAEP) pour favoriser une démocratie participative, instaurer un Etat de droit, élargir le champ des libertés individuelles et collectives, accélérer la croissance économique et le développement durable et promouvoir l’intégration régionale et continentale.

Assurément, après avoir analysé les différents processus, les méthodologies et stratégies mises en œuvre au Bénin, au Burkina Faso, au Ghana, au Nigeria et au Mali, tout porte à croire que les leaders des organisations de la Société Civile que vous représentez à cet Atelier, sont maintenant mieux outillés pour participer activement au processus du MAEP et pour élaborer les stratégies idoines pour s’engager résolument, au côté des autres parties prenantes au mécanisme, dans les structures nationales chargées de la conduite du processus.

Mesdames et Messieurs,

Les expériences tirées des pays pionniers, vous ont permis d’appréhender toute la complexité de l’exercice. Elles ont montré, à suffisance, que l’implication de la Société Civile dans le processus de mise en œuvre du MAEP est nécessaire voire obligatoire si elle veut se saisir de cette opportunité pour apporter sa contribution à la manière dont le processus est conduit au niveau national ainsi que le contenu des rapports d’Evaluation et du Plan d’Action National. Dans certains pays, les organisations de la Société Civile ont joué un rôle déterminant dans le déroulement du processus. Toutefois, de manière générale, le rôle des organisations de la Société Civile dans les évaluations reste très limité pour des considérations tenant notamment :

- à la complexité et à la technicité du processus ;
- à la connaissance limitée du contenu du MAEP et de ses outils ;
- à la faiblesse des capacités des acteurs concernés pour s’engager pleinement dans le processus.

C'est la raison pour laquelle je tiens à féliciter chaleureusement l'Association du Sahel d'Aide à la Femme et à l'Enfance (ASSAFE) et ses partenaires que sont Partenariat Afrique Canada (PAC), AFRIMAP, la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), le PNUD, l'UEMOA et la CNG/MAEP pour les actions initiées pour une meilleure appropriation du processus et le renforcement des capacités des acteurs de la Société Civile.

Ainsi, trois jours durant, vous avez eu l'occasion :

- d'échanger vos expériences respectives sur le MAEP ;
- d'approfondir vos connaissances sur des exemples pratiques de mise en œuvre réussie du processus dans certains pays pionniers tels que le Ghana, le Bénin, le Nigeria et le Burkina Faso ;
- d'apprécier l'expérience malienne ;
- d'avoir des échanges inter actifs avec certains partenaires techniques tels que la CEA et l'UEMOA ;
- de bénéficier des outils appropriés pour faciliter le plaidoyer auprès de vos gouvernements respectifs pour donner au processus le caractère de crédibilité et de transparence qu'il doit nécessairement revêtir ;
- d'instaurer un dialogue enrichissant et des échanges constructifs entre organisations de la Société Civile de l'Espace CEDEAO ;
- d'approfondir la réflexion sur l'établissement de cadres nationaux et régionaux de concertation sur le MAEP

Mesdames, Messieurs,

En ce qui me concerne, je suis convaincu que l'Atelier de Bamako sur le partage des bonnes pratiques du MAEP va largement contribuer d'une part à créer les conditions requises pour une participation qualitative des organisations de la Société Civile dans la mise en œuvre du processus du MAEP et d'autre part à encourager l'adhésion des autres pays de l'espace CEDEAO qui n'ont pas encore accédé au mécanisme

C'est sur cette note d'espoir que je déclare clos les travaux de l'Atelier de formation sur « les leçons apprises par les organisations de la société civile de l'Afrique de l'Ouest dans le processus du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs».

Je vous remercie de votre aimable attention.

DISCOURS D'OUVERTURE DE MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ONG ASSAFE

- Excellence Monsieur Le Ministre des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration africaine
- Monsieur le Président de la Commission Nationale de la Gouvernance du MAEP du Mali
- Monsieur le Représentant Résident du PNUD au Mali
- Monsieur le Représentant de la Commission Economique pour l'Afrique
- Monsieur le Directeur Général et Madame la Coordinatrice du Bureau pour l'Afrique de Partenariat Afrique Canada
- Madame la Représentante de AFRIMAP
- Monsieur le Représentant de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
- Monsieur le Représentant de la Banque Africaine de Développement
- Honorables invités
- Mesdames et Messieurs
- Chers Participants

Excellence Monsieur le Ministre des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, votre présence parmi nous ce jour, témoigne de tout l'intérêt que le Gouvernement de la République du Mali porte non seulement à la mise en œuvre du MAEP mais aussi au rôle de la société civile dans ce processus.

La valorisation des ressources humaines, condition nécessaire au développement économique et social de l'Afrique, reste toujours problématique.

Ainsi, la mise en route avec succès de ce mécanisme continental à vocation intégrative au plan social, économique et politique est certainement une option pour relever les grands défis du développement de notre continent.

L'Afrique qui représente 12% de la population mondiale n'assure que 1% du PIB mondial et 2% des échanges commerciaux. Malgré tous les efforts enregistrés au niveau des Etats pris individuellement, l'Afrique demeure marginalisée et occupe toujours une place négligeable dans l'économie mondiale.

Aussi, les analystes s'accordent à dire que le développement de l'Afrique a été, entre autres, freiné par des obstacles d'ordre politique parmi lesquels on peut citer :

- l'instabilité institutionnelle des Etats
- la persistance de conflits internes ou inter étatiques

- la marginalisation d'une frange importante de la société que constituent les femmes
- les difficultés enregistrées dans les processus électoraux
- le déficit de démocratie dans la gouvernance de la chose publique.

Dans le cadre du MAEP, se pose la question centrale de l'existence de mécanismes crédibles à même de maximiser les résultats obtenus en matière de développement humain durable.

Cependant, les obstacles pour parvenir à l'appropriation du MAEP par un grand nombre de citoyens subsistent.

Il ressort plus que jamais nécessaire de faire valoir l'équité genre et l'accès aux ressources. Il importe aussi de considérer fortement, la qualité, la pertinence et l'efficacité des actions individuelles et collectives.

Il importe de souligner que l'utilisation de modalités complémentaires d'apprentissage et de renforcement de capacités des acteurs de la société civile reste une démarche capitale dans le suivi des plans d'action nationaux.

Cette conjonction de facteurs pose du coup les questions qui nous interpellent. Il convient donc de s'assurer que les instruments du MAEP, permettent de préserver l'enjeu de notre propre développement. De ce fait, leur appropriation constitue une exigence nationale et supranationale.

Il se dégage là toute la problématique de renforcement mutuel possible par le biais de la coopération technique entre pays en voie de développement ; d'une part et d'autre part, entre pays développés et les nôtres en vue de soutenir les multiples et précieuses initiatives de la société civile dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et la corruption.

- **Excellence Monsieur Le Ministre**
- **Mesdames et Messieurs**
- **Chers participants**

Pour que le MAEP soit une réussite, l'ensemble des acteurs que sont le gouvernement, le secteur privé, la société civile doivent s'associer pour créer un cadre de dialogue et de travail qui assure une bonne implication de tous et à tous les niveaux.

C'est pourquoi ASSAFE, en collaboration avec la Commission Nationale de la Gouvernance du MAEP au Mali, PAC (Partenariat Afrique Canada), la CEA et AFRIMAP s'implique activement dans la dynamique de mobilisation de la société civile ouest africaine à travers la recherche, la formation, l'information, la sensibilisation et le plaidoyer.

Cette dynamique se présente comme une force de proposition et d'interpellation susceptible de créer une nouvelle synergie par la recherche - action, la production de mécanismes d'influence en faveur du MAEP.

En renforçant le rôle des acteurs nationaux par la mise en valeur des ressources humaines en matière d'information, d'éducation et de formation, ASSAFE cherche à imprimer un nouvel élan à la participation de la société civile dans la réalisation des enjeux prioritaires du MAEP au Mali.

- **Mesdames et Messieurs**

- **Chers invités.**

Je ne s'aurai terminer mes propos sans adresser toutes ma reconnaissance au gouvernement du Mali à travers la Commission Nationale de la Gouvernance du MAEP. Ma reconnaissance va aussi à l'endroit de : PAC (Partenariat Afrique Canada), la CEA et AFRIMAP dont les contributions auront permis la tenue de cette rencontre sous régionale ouest africaine de la société civile sur le MAEP.

Excellence Monsieur le Ministre, Chers collègues et participants des autres pays recevez nos chaleureux remerciements et toute notre gratitude.

Merci à Toutes et à Tous.

DISCOURS DE CLOTURE DE MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ONG ASSAFE

- Excellence Monsieur Le Ministre du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Agées
- Monsieur le Président de la Commission Nationale de la Gouvernance du MAEP du Mali
- Monsieur le Représentant Résident du PNUD au Mali
- Monsieur le Représentant de la Commission Economique pour l'Afrique
- Monsieur le Directeur Général et Madame la Coordinatrice du Bureau pour l'Afrique de Partenariat Afrique Canada
- Madame la Représentante de AFRIMAP
- Monsieur le Représentant de OSISA
- Monsieur le Représentant de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
- Honorables invités
- Mesdames et Messieurs
- Chers Participants

Nous voilà au terme de nos travaux. Et la moisson, vous conviendrez avec moi, a été belle. Belle parce que des stratégies pertinentes ont été identifiées.

Etant un processus consultatif et participatif, le document cadre du MAEP a souligné, je le rappelle, le rôle central des citoyens tout au long du processus. Le MAEP offre à la population des pays participants l'opportunité de s'exprimer sur l'état de la bonne gouvernance dans leur propre pays. C'est le cas de la Société Civile (SC) qui doit constituer une des composantes des Commissions Nationales du MAEP, créées pour coordonner l'ensemble du processus au niveau national.

Les expériences des pays pionniers qui ont fait l'objet d'échanges immensément riches durant ces trois jours, ont démontré que l'implication de la société civile n'est pas toujours aisée. S'il est vrai que des OSC ont dans certains pays démontré une bonne participation dans le MAEP, il n'en demeure pas moins que le rôle de la société civile dans les évaluations reste limité en raison de quelques facteurs dont :

- ✓ le manque de volonté politique
- ✓ la connaissance limitée du contenu du MAEP et des attentes du processus par la Société Civile
- ✓ la faiblesse de capacités de la Société Civile pour s'engager pleinement dans le processus.

Le recentrage de la vision, des missions et la dynamisation du partenariat dans la mise en œuvre du MAEP, autant d'éléments issus de la présente rencontre sont des atouts certains pour un nouvel envol de la société civile ouest africaine. Il s'agit véritablement d'un envol soutenu par un engagement certain de toutes les parties prenantes.

Au cours de nos travaux, nous avons revu les stratégies utilisées, examiné les forces et les faiblesses des différentes pratiques et échangé sur les différentes opportunités à saisir pour favoriser une véritable implication de la société civile dans la mise en œuvre du MAEP et du suivi des Plans Nationaux d'action.

En tant que société civile, seule notre interaction pourra constituer un catalyseur en faveur de la mobilisation de toutes les forces vives dans nos pays respectifs pour la réussite du processus.

A cet égard, il est heureux de constater que les résultats de nos travaux illustrent cette volonté de mise en commun de nos efforts en vue d'une harmonisation efficace et efficiente de nos différentes pratiques en matière de dialogue politique et d'appropriation des outils d'évaluation.

Les engagements pris doivent être traduits en actes concrets si l'on veut créer un mouvement fort de la société civile pour le succès du mécanisme dans notre sous région.

- Mesdames et Messieurs
- Chers Participants

Permettez moi de vous dire encore toute notre gratitude pour l'engagement dont vous avez fait preuve, trois jours durant et qui ont abouti aux intéressantes propositions contenues dans nos résolutions et recommandations.

Je ne saurais terminer mon allocution sans remercier la Commission nationale de la Bonne Gouvernance du MAEP au Mali, PAC, CEA, AFRIMAP, pour leur appui financier et leur constante disponibilité pour la tenue du présent atelier.

Il devient dès lors impérieux de continuer notre combat pour le respect des principes tendant à promouvoir un processus transparent, participatif et efficient. Ceci serait le témoignage de notre ferme volonté de contribuer à l'édification d'une Afrique où règne la bonne gouvernance de la chose publique.

Je vous remercie de votre aimable attention.

**Atelier sous-régional sur le
MAEP de Bamako, 28-30 juillet 2008**

Allocution d'ouverture de Mme Engudai Bekele Partenariat Afrique Canada

- Excellence Monsieur le Ministre des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine
- Monsieur le Président de l'Association du sahel d'Aide à la femme et à l'Enfance
- Monsieur le Représentant Résident du PNUD au Mali
- Monsieur le Représentant de la Commission Economique pour l'Afrique
- Monsieur le Directeur Général de Partenariat Afrique Canada
- Monsieur le Représentant de AFRIMAP
- Monsieur le Représentant de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine
- Monsieur le Représentant de la Banque Africaine de Développement
- Monsieur le Président de la Commission Nationale de la Gouvernance du MAEP du Mali

Excellences, Mesdames, Messieurs

Il me fait un grand plaisir de vous adresser ces quelques mots à l'ouverture de cet atelier sous-régional sur le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs – le MAEP. Cet atelier a lieu à un moment très important dans l'évolution du MAEP en Afrique de l'ouest. Quelques pays ont déjà complété leurs évaluations – le Ghana, le Bénin, le Burkina Faso et le Nigeria, tandis que d'autres pays se préparent à entrer dans le processus. Le Mali lui-même est en pleine évaluation. Quel moment propice pour échanger entre nous sur les diverses leçons apprises ! Et quelle occasion intéressante et agréable de se retrouver entre amis à Bamako !

Cet atelier cible surtout la société civile des pays de l'Afrique de l'ouest. Sachant l'importance du rôle des organisations de la société civile dans la mise en œuvre du MAEP, les organisateurs de cet atelier ont voulu rassembler au moins un acteur principal de la société civile de chaque pays pour y être représenté. C'est chose faite, en nous nous réjouissons de la participation des nos sœurs et nos frères de tous ces pays. Nous sommes convaincus que cet atelier va pouvoir vous fournir l'occasion d'un échange riche entre vous pour faire avancer le MAEP et la bonne gouvernance dans cette région.

En collaborant à l'organisation de cet atelier, Partenariat Afrique Canada a voulu poursuivre son travail d'appui aux organisations de la société civile à travers l'Afrique. En effet, depuis 2006, PAC collabore avec des partenaires dans de nombreux pays à l'organisation d'ateliers sur le MAEP.

Certains de ces ateliers ont été organisés en collaboration avec la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique et avec l'AfriMAP, et nous sommes très heureux de nous trouver de nouveau à collaborer ensemble ici à Bamako.

Pour conclure, je voudrais féliciter l'organisateur principal de cet atelier – ASSAFE - son Président, Monsieur Sékou Traoré, et ses collègues, d'avoir pu consacrer d'immenses efforts pour nous rassembler ici ce matin. Nous l'apprécions énormément, car organiser un événement international de cette envergure n'est pas facile.

Enfin, j'aimerais remercier le Centre de Recherches pour le Développement International – le CRDI – et l'Agence Canadienne de Développement International – l'ACDI – de leur soutien très apprécié, sans quoi nous n'aurions pas pu appuyer cet atelier.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Je me sens privilégiée de pouvoir être ici parmi vous à cet événement important. Au nom des mes collègues de Partenariat Afrique Canada qui m'accompagnent à cet atelier, permettez-moi de vous souhaiter plein succès dans vos travaux. Merci.

Madame Engudai Bekele
Coordonnatrice, Bureau pour l'Afrique
Partenariat Afrique Canada, Addis Abeba.

Annexe 6

LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER SOUS REGIONAL SUR LE MAEP BAMAKO - DU 28 AU 30 JUILLET 2008

N°	PRENOMS - NOMS	PAYS/VILLE	STRUCTURES ORGANISATION	ADRESSE Email & TEL BP/Fax
1	Ousmane M DIALLO	Mali/Bamako	CNG/MAEP	omdiallo_cngmaep@orangemali.net omdiallo2@yahoo.fr Tel : 00 223 223.70.19 / 223 70 20, Bamako
2	Cheick Oumar COULIBALY	Mali/Bamako	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale	Tel : +223.560.69.58 Koulouba
3	Bill CATTARIA	Mali/ Bamako	Représentant résident PNUD	Tel : +223.222.01.81 BP 120, Bamako
4	Kojo BUSIA	Ethiopie/Addis Ababa	CEA	United Nations Economic Commission for Africa P.O. Box 3005 Addis Ababa, Ethiopia Tel: (251)115 44 54 46 Fax: (251) 115 51 44 16 kbusia@uneca.org
5	Dr. N. David KAMARA	Ethiopie/Addis Abeba	CEA	dkamara@uneca.org United Nations Economic Commission for Africa P.O. Box 3005 Addis Ababa, Ethiopia Tel +251.11.544.5446 Mob : +251.911.897.285 BP 3005, Addis Abeba
6	Ayi d'ALMEIDA	Burkina-Faso/ Ouagadougou	Commission de UEMOA	adalmeida@uemoa.int Tel : +226.50 32 87 67 Mob : +226.76 56 64 00 BP 543, 01 Ouagadougou

7	Gustave	ASSAH	Bénin/Cotonou	GLEGBENU Social watch	chantierjeunes@yahoo.fr , assahgustave@yahoo.fr Tel : +229.95 96 16 44 03BP 2097, Jericho
8	Gilles	BADET	Bénin/Cotonou	Université d'Abomey Calavi	gilbadet@yahoo.fr Tel : +229.95 95 69 24
9	Lougé Maria	BAMBA	Burkina-Faso Ouagadougou	RECIF/ONG	recifong@fasonet.bf ; louguebamba@yahoo.fr Tel : +226.50 31 22 25/50363400/70263809
10	Kouléga Julien	NATIELSE	Burkina-Faso Ouagadougou	Centre pour la Gouvernance Démocratique (CGD)	jnatielse@hotmail.com Tel : +226.76 56 34 92/78 01 07 00
11	Mário Vaz	MONIZ	Cap Vert/Praia	Plate-forme des ONG	mmmrrrvvv@hotmail.com Tel : +238.991.6910 BP 76-C, Praia
12	Célestin N	YANGARE	Côte d'Ivoire	UCOJA (Unité du corps de la jeunesse Africaine)	yangares4@aol.fr ; ucoja_org@yahoo.fr Tel : +225.05 28 07 85
13	Ousman	YABO	Gambie	The Association of Non Governmental Organisations in The Gambia (TANGO)	tango@ganet.gm Tel : +220.439.0521 Mob : +220.992.1974 P.O. Box 392, Serre Kunda, Banjul
14	Daniel ARMAH	ATTOH	Ghana/Accra	Center for Democratic Development (CDD-Ghana)	daniel@cddghana.org Tel : +233.21.776.142 Box LG 404, LEGON-ACCRA
15	Kabinet	CISSE	Guinée/Conakry	CECIDE	cecideomc@yahoo.fr Tel : +224.60 58 66 97/67 58 66 97 BP 3768, Conakry
16	Eunice Vaz	PERDIGAO	Guinée Bissau/Bissau	Centre d'information et d'orientation juridique	C10j@hotmail.com , eunicevaz2001@yahoo.com.br eunicevaz2001@yahoo.com.br Mob : +245.673.3258

17	Alfred L	BROWNELL	Liberia /Monrovia	Green Advocates	alfredbrownell@gmail.com Tel: +231.479.0951
18	Ibra Mamadou	WANE	Mauritanie/ Nouakchott	Coalition Publiez ce que vous payez CM/PCQVP	waneibra25@yahoo.fr Tel : +222.643.2029
19	T'cherno Hamadou	BOULAMA	Niger/ Niamey	Alternative espaces citoyens	hbtcherno@cooperation.net Tel : +227.20 74 24 39/96 97 30 23 BP 10948, Niamey
20	Lawal	AMODU	Nigeria /Abuja	Centre for Democracy and Development (CDD)	lmodu@cddwestafrica.org amodulawal2006@yahoo.com Tel : +234.80.6523.8587/096716454
21	L. Adele	JINADU	Nigeria/Lagos	Dept of Political Science University of Lagos	lajinadu@yahoo.com, adelejinadu@hotmail.com Tel : +234.80.2337.59 01
22	Ndeye Fatou	SARR	Sénégal/Dakar	RADDHO	ndeyefatou10@hotmail.com , raddho@orange.sn Tel : +221.33 865 00 30/776 16 42 92
23	Amacodou	DIOUF	Sénégal/Dakar	CONGAD	congad@orange.sn ; amacodou@hotmail.com ahdis2@orange.sn Tel : +221.33 824 41 16/33 824 52 83/77 633 04 76
24	Lavina	BANDUAH	Sierra Léone/ Freetown	National Accountability Group	authen72@yahoo.com lbanduah@accountability.sl Tel : +232.76.618348
25	Kossi Sena	ADUFU	Togo/Lomé	INADES-Formation TOGO	sena.adufu@if-togo.net , senadufu@yahoo.fr inadesformation@if-togo.net Tel : +228.225 92 16 Mob : +228.949 21 31 BP 12472, Lomé

26	Dr Annie Barbara	CHIKWANHA	Kenya/Nairobi	Institut d'Etudes de Sécurité	achikwanha@issafrica.org Tel : +254.20.300.5728/26 Mob : +254.72.453.4492 BP 12869, GPO 00100, Nairobi
27	Ozias	TUNGWARARA	Afrique du Sud / Johannesburg	AfriMAP Open Society Institute	oziaast@osisa.org Tel : +27.11.403.3414
28	Bronwen	MANBY	Royaume Uni / Londres	AfriMAP Open Society Institute	bronwen.manby@osf-london.org Tel : +44.207.031.1611
29	Adotey	BING – PAPPOE	Royaume Uni / Londres	Renaissance Associates	adotey_bing@hotmail.com
30	Engudai	BEKELE	Ethiopie / Addis Abeba	Partenariat Afrique Canada	pac@ethionet.et Tel : +251.116 18 80 25
31	Bernard	TAYLOR	Canada/Ottawa	Partenariat Afrique Canada	btaylor@pacweb.org Tel : +1-613-237-6768
32	Ousmane	DEME	Ottawa /Canada	Partenariat Afrique Canada	odeme@pwyp.ca Tel : +1-613 237 67 68
33	Sékou	TRAORE	Mali/Bamako	ASSAFE	assafe-mali@sotelma.net.ml Tel : +223.229 4084
34	Adam	DIAOU	Mali /Bamako	ASSAFE	assafe-mali@sotelma.net.ml Tel : +223.229 4084/630 9145
35	Samba	TEMBELY	Mali/Bamako	Coopération canadienne	samba.tembely@uapmali.org Tel : +223 221.82 17 / Fax : +229 221.83 94 BP 198, Bamako
36	Ossade Fatimata	TRAORE	Mali/Bamako	PNUD	fatimata.traore@undp.org Tel : +223.605 80 14
37	Sissoko Elhadji Boua	KANTE	Mali/Bamako	Représentant Point focal CNG : MAEP	boula_2006@yahoo.fr Tel : +223.639 91 34

38	Mamadou	KOITA	Mali /Bamako	CNG/MAEP	mamdkoita@yahoo.fr
39	Daouda	KONE	Mali/Bamao	CNG/MAEP	dkone_cngmaep@orangemali.net Tel : +223.223 70 19
40	Housseini	DICKO	Mali/Bamako	CNG/MAEP	Tel : +223.675 89 15
41	Sidiki	DIALLO	Mail/Bamako	CNG/MAEP	Tel : +223.672 05 38
42	Salikou	OUATTARA	Mali/Bamako	SECO/ONG	amapros@sotelma.net.ml Tel : +223.229 53 75 Mob : +223.675 43 38 Fax : +223.229 50 000
43	Mossa	YATTARA	Mali/Bamako	CCA/ONG	acd@datatech.toolnet.org Tel : +223.676 72 50
44	Oumou	MAIGA	Mali/Bamako	CRG/GAO MAEP	Tel : +223.605 11 65
45	Djènèba	TOURE	Mali/Tombouctou	CRG/TBT/MAEP	djanet_08@yahoo.fr Tel : +223.630 91 22
46	Amadou Malick	GUEYE	Mali /Koulikoro	CRG/MAEP	amagueye68@yahoo.fr Tel : +223.647 05 19/687 59 70/226 20 35 BP 25
47	Camara Diaba	SIDIBE	Mali/Bamako	Réseau pour le développement la Promotion et la protection (REPDEPP) et AF /SAFRA	ladiabe@yahoo.fr Tel : +223.676 63 37
48	Traore Aminata	KOITE	Mali/Sikasso	CRG SKO	Mob : +223.678 28 39 Fax : +223.262 08 33
49	Harbert	MAIGA	Mali/ Bamako	FOSCAO	harbera@yahoo.fr
50	Bamba Nansa	KONATE	Mali/Bamako	COFEM	knansa@yahoo.fr Tel : +223.940 45 20
51	Maiga Mariam Djibrilla	MAIGA	Mail /Bamako	Mouvement National des Femmes pour la sauvegarde de la paix et de l'Unité Nationale MNUN/MAEP-Mali	mamanferfap10@yahoo.fr foscaomali2@yahoo.fr

52	Aboudou	KONE	Mali/Bamako	ANAM	kone.abdou@yahoo.fr Mob : +223.695 94 07
53	Abdoulaye	DIABATE	Mali/Koulikoro	Maison de la presse/ CNGMAEP	dionakan@yahoo.fr Tel : +223.630 85 08 BP 09. Koulikoro
54	Nana	SANOUE	Mali/Kati	GP/DCF	gpdcf@cefib.com Tel : +223.222 67 27/674 72 46
55	Soumeye	MAIGA	Mali /Kidal	NG Nouveaux horizons	Tel : +223.317 82 86
56	Adama	KANSAYE	Mali/Bamako	FNAM	Tel : +223.614 74 78
57	Awa	SIDIBE	Mali/Bamako	Réseau des Femmes Entrepreneurs Développement REFED	admo_s2000@yahoo.fr Tel : +223.672 52 02/930 40 72
58	Moussa Aliou	MAIGA	Mali/Bamako	A.S.G (Association Subaahi Gumo)	subaahigumo@yahoo.fr Tel : 223.222 14 39
59	Mamadou Lamine	DIARRA	Mali/amako	ROCARE Régional	mldiarra@rocare.org
60	Bagayoko Aminata	TRAORE	Mali/Bamako	ENEDEP/ CAFO	aminatas@yahoo.fr Tel : +223.607 73 50/ 228 32 59
61	Koné Djènèba	DEMBELE	Mali/Bamako	Réseau Yiriba Suma	djenebou40@yahoo.fr Tel : +223.644 86 40
62	Adiza	MAIGA	Mali/Ségou	CRG/MAEP AMDH	dijomaiga@yahoo.fr Tel : +223.678 38 90/602 17 63
63	Fakassi	FOFANA	Mali/Mopti	CRG/ société civile	fakassi@yahoo.fr Tel : +223.678 99 19
64	Djènèba	SOW	Mali/Kayes	Représentante des radios privées Kayes	Tel : +223.928 86 04
65	Boureïma Allaye	TOURE	Mali /Bamako	Conseil National de la Société civile	coordinationensemeli@ikasso.net Tel : +223.625 27 62/229 51 27
66	Bamoussa	DIARRA	Mali/Bamako	Communicateur Radio Bamakan	Dbam_36@hotmail.com Tel : +223.642 88 96 /682 23 12
67	Pr. Bani	TOURE	Mali / Bamako	NG /MAEP Consultant	banitoure@yahoo.fr Tel. : +223.674 39 01/222 91 26
68	Aissé	DIARRA	Mali /Bamako	Consultante	aissediarra@yahoo.fr Tel : +223.618 42 75

Représentants des Medias

N°	NOMS PRENOMS	VILLE	ORGANE DE PRESSE
01	Diango COULIBALY	Bamako	Befo Info
02	Modibo S COULIBALY	Bamako	Radio Tabaley
03	Ousmane CISSE	Bamako	L'Analyste
04	Sidi Modibo SAGARA	Bamako	Le Républicain
05	Yacouba DEMBELE	Bamako	La lumière
06	Soumaila KEITA	Bamako	La révélation
07	Mamoutou DIALLO	Bamako	Nouvelle Horizon
08	Zakariyaou FOMBA	Bamako	Le Nouvelliste
09	Abdourahmane DOUCOURE	Bamako	Caïman de Indè
10	Abdoulaye DIAKITE	Bamako	L'Indicateur
11	Mohamed DIAKITE	Bamako	Le Monde
12	Ali KODIO	Bamako	Le Quotidien de Bamako
13	Aboubacar BERTHE	Bamako	Le Matinal
14	Mansa SIDIBE	Bamako	La Scorpion
15	Bakary SOGODOGO	Bamako	Le Tambour
16	Oumar KONATE	Bamako	Le Zénith
17	Harouna NIARE	Bamako	Le Courrier
18	Adama DIARRA	Bamako	Le Pouce
19	Bamoussa DIARRA	Bamako	Radio Bamankan